













Schweizerische Eidgenossenschaft Confédération suisse Confederazione Svizzera Confederaziun svizra





Ministère néerlandais des Affaires étrangères



Evaluation de l'Appui Budgétaire au Burkina Faso (2009-2014)

Séminaires de discussion et de dissémination

Comptes rendus

Mai 2016

L'évaluation est gérée conjointement par l'Union européenne, le Ministère de l'Economie et des Finances du Burkina Faso, le Secrétariat technique de la SCADD et les représentants des partenaires fournisseurs d'appui budgétaire (Allemagne ; Banque africaine de développement ; Banque mondiale ; Danemark ; France ; Pays Bas ; Suède ; Suisse)

Coopération Internationale et Développement EuropeAid



Séminaires de discussion et de dissémination

Table des matières

1	Introduction	
2	Compte rendu du séminaire à Ouagadougou	1
2.1	Introduction	1
2.2	Mots de bienvenue	1
2.3	Présentation introductive	1
2.4	Constats et conclusions de l'évaluation	1
2.5	Présentation par l'équipe d'évaluation	1
2.6	Questions & réponses	
2.7	Recommandations de l'évaluation	4
2.8	Présentation par l'équipe d'évaluation	4
2.9	Questions & réponses	4
2.10	Clôture	6
2.11	Liste des participants au séminaire	7
3	Compte rendu du séminaire à Bruxelles	9
3.1	Introduction	9
3.2	Ouverture du séminaire	9
3.3	Constats et conclusions	10
3.4	Recommandations	11
3.5	Clôture	12
3.6	Liste des participants au séminaire	13
Annar	ndica · Présentation utilisée nour le séminaire de dissémination	15

1 Introduction

Un séminaire de discussion a eu lieu à Ouagadougou le 15 avril 2016 afin de présenter et de discuter les résultats de l'évaluation avec les parties prenantes présentes au Burkina Faso. Ce séminaire a porté sur le rapport final provisoire. Les discussions ont permis d'apporter certains ajustements pour finaliser le rapport d'évaluation. Un séminaire de dissémination a été organisé à Bruxelles le 4 Mai 2016 afin de présenter le rapport final de l'évaluation à un large éventail de personnes et d'institutions. Ce document est composé de trois parties :

- Compte rendu du séminaire de discussion à Ouagadougou ;
- Compte rendu du séminaire de dissémination à Bruxelles ;
- Présentations utilisées pour le séminaire de dissémination.

2 Compte rendu du séminaire à Ouagadougou

2.1 Introduction

Le rapport final provisoire de l'Evaluation conjointe de l'appui budgétaire au Burkina Faso couvrant la période 2009-2014 a été présenté à Ouagadougou le 15 avril 2016, lors d'un séminaire auquel ont participé des représentants du Gouvernement, des PTF et de la société civile. Le séminaire a permis à l'équipe d'évaluation de discuter avec les principales parties prenantes basées au Burkina Faso les résultats de l'analyse et les recommandations. La structure du compte rendu suit celle du séminaire qui a été organisé autour de cinq parties :

- Mots de bienvenue ;
- Présentation introductive ;
- Présentation et discussion sur les constats et conclusions de l'évaluation;
- Présentation et discussion sur les recommandations de l'évaluation ;
- Clôture.

2.2 Mots de bienvenue

L'atelier a démarré avec des discours de bienvenue de :

- Madame Édith Clémence Yaka, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Économie, des finances et du développement, chargée du budget; et
- Monsieur Jean Lamy, Ambassadeur, Chef de délégation de l'Union européenne au Burkina Faso.

2.3 Présentation introductive

Madame Catherine Pravin, Cheffe d'unité adjoint à la DG DEVCO / Union européenne (Unité d'Evaluation) a ensuite réalisé une présentation introductive sur les objectifs, le champ et l'approche méthodologique de l'évaluation.

2.4 Constats et conclusions de l'évaluation

Monsieur Michael Pulichino de la délégation de l'Union européenne a ensuite ouvert la session portant sur les constats et les conclusions de l'évaluation.

2.5 Présentation par l'équipe d'évaluation

Dr. Enzo Caputo, chef d'équipe, et Monsieur Tino Smaïl, membre de l'équipe d'évaluation, ont présenté les résultats de l'évaluation. La présentation a couvert les points suivants :

- La pertinence et la conception de l'AB;
- Les effets directs :
- Les effets induits (institutions, politiques et services publics);
- Les résultats de développement ;
- Synthèse et Conclusions.

2.6 Questions & réponses

La session de questions / réponses a été ouverte par Monsieur Michael Pulichino (DUE) et animée par Madame Catherine Pravin (DG DEVCO/UE).

2.6.1.1 Interventions / Questions des participants

Représentant de la DGEP (F. Bama)

Le Représentant de la DGEP a souligné que le taux d'exécution des investissements a effectivement été faible sur la période d'évaluation mais que les évolutions récentes (p. ex. la réforme des marchés publics en 2015 ou l'Assemblée générale sur les investissements qui doit avoir lieu en mai 2016) présentent des perspectives intéressantes pour l'avenir. Il a également fait un commentaire sur le fait que l'analyse portant sur la contribution de l'AB à la lutte contre la pauvreté n'a pas été basée sur des modèles économétriques. Il a aussi souligné l'importance de prendre en compte les « facteurs de risque » qui ont joué en défaveur de l'atteinte des résultats de développement du pays (p. ex. inondations de 2009, chocs pluviométriques 2013-2015, crises internationales, crises sociales au niveau national en 2011 et 2014). Enfin, il a demandé que l'on s'interroge sur les questions de prévisibilité liées à l'AB et le fait que cela peut aussi expliquer que les résultats escomptés n'ont pas été atteints.

Représentante du STN-SCADD (F. Bako Traore)

La Représentante du STN-SCADD a rappelé l'historique qui a abouti à la dissolution du SP-PPF et a souligné qu'en transférant des attributions à diverses entités, y compris à la DG COOP nouvellement créée, cette évolution a permis que davantage de ressources soient allouées au dialogue lié à l'AB. Elle a souligné l'importance de la structure de dialogue de la SCADD et le fait que des instances sont disponibles pour s'engager dans du dialogue de haut niveau.

Représentant du Ministère de l'Eau et de l'Assainissement / DG Ressources en eau (S. Bonkoungou)

Le Représentant du MEA s'est interrogé sur les points du rapport et de la présentation qui semblaient indiquer une assistance à la maitrise d'ouvrage communale au niveau local inexistante et des incohérences dans l'arbitrage des budgets. Il a également souligné le fait que les investissements d'ONG dans certaines zones déjà bien couvertes contribuent à créer des distorsions dans le ciblage des investissements.

Représentant du Conseil national du patronat (S. Traore)

Le Représentant du CNPB a réagi sur les constats de l'évaluation relatifs aux facteurs expliquant les évolutions en termes de croissance économique et a demandé des clarifications sur les éléments qui sous-tendent l'observation relative à la stagnation de la compétitivité.

Consultant pour la Banque Africaine de Développement / Macro-économiste (A. Siri)

Le Consultant de la BAD a souligné qu'il partageait les constats sur la dilution du dialogue et le décrochage au niveau politique. Il a également mis en évidence l'importance de distinguer volonté politique et capacités techniques sur les aspects spécifiques au niveau sectoriel. Enfin, il a demandé davantage de détails sur les progrès et les limites observés dans le domaine de l'Eau et de l'assainissement, notamment en ce qui concerne l'influence du contexte hydrogéologique du Burkina Faso sur les évolutions observées.

Ministre de la Santé (S. Ouédraogo)

Monsieur le Ministre de la Santé a rappelé l'importance de voir l'AB pas seulement comme un transfert de fonds mais comme une modalité qui couvre aussi des appuis techniques et autres. Il a demandé des clarifications sur la composition de l'équipe de consultants et l'échantillonnage adopté pour l'enquête en ligne.

Représentant du Ministère de la Santé / Secrétaire général (R. Kargougou)

Le Représentant du Ministère de la Santé a confirmé les observations faites sur les défis et les progrès fragiles au niveau du sous-secteur nutrition au Burkina Faso, aussi bien en termes de malnutrition aigüe que chronique. Il a souligné les efforts actuels entrepris avec les différents partenaires pour sécuriser les intrants dans ce domaine et le fait qu'une partie des dépenses allait être directement assurée par le budget de l'Etat.

2.6.1.2 Réponses de l'équipe

Dr. Enzo Caputo et Monsieur Tino Smaïl ont réagi aux différents points soulevés par les participants. En particulier, ils ont souligné que :

- La période d'évaluation définie dans les termes de références de l'étude s'arrête en 2014.
 L'analyse n'a donc pas pris en compte tous les progrès réalisés courant 2015, par exemple les efforts concernant l'amélioration de l'exécution des investissements.
 Certaines avancées qui ont eu lieu début 2015 ont quand même été prises en compte pour mettre en perspective les constats effectués.
- Sur la contribution de l'AB à la réduction de la pauvreté, l'équipe d'évaluation a expliqué qu'elle a pu capitaliser sur plusieurs études et enquêtes déjà réalisées dans ce domaine. L'analyse a aussi bénéficié des contributions d'économistes burkinabè et internationaux ayant une excellente connaissance des dynamiques de croissance et de pauvreté au Burkina Faso. Les études considérées montrent que la croissance économique soutenue qui a caractérisé la période est due, d'une part, à une expansion des surfaces cultivées et de la main d'œuvre agricole (liée à la croissance démographique en milieu rural) sans augmentation de la productivité, et, d'autre part, à une expansion des activités et des transactions commerciales liée à l'essor minier. Il n'y a pas eu d'investissements significatifs visant l'augmentation de la productivité agricole et de la petite/moyenne industrie de transformation, contrairement à ce qui était préconisé dans la SCADD. En l'absence d'investissements à ce niveau, la pauvreté n'a pu que diminuer légèrement.
- Les analyses mentionnées utilisent des méthodes qualitatives reposant sur une large base de preuves et des données quantitatives longitudinales. L'élaboration d'un modèle économétrique spécifiquement conçu pour l'évaluation n'est pas apparue comme une solution adéquate ni fiable. Pour être efficaces, ces modèles nécessitent d'être construits sur des matrices de compatibilité sociale solides qui ne peuvent pas être improvisées, et ils nécessitent d'être validés sur plusieurs années. Ceci dit, des analyses globales sur les facteurs influençant la réduction de la pauvreté pourraient certainement bénéficier d'outils quantitatifs plus élaborés et c'est une chose à considérer à l'avenir.
- Par rapport aux facteurs de risque qui sont certes importants, l'équipe d'évaluation pense qu'ils ne justifient pas le laxisme observé dans la priorisation des investissements. Les facteurs de risque expliquent les difficultés rencontrées mais pas les raisons pour lesquelles le gouvernement n'a pas suivi ce qui était prévu dans la SCADD.
- Le rôle macroéconomique de l'AB a été important mais les difficultés éventuelles de prévisibilité de l'AB sont liées à la nature même de l'AB car il existe souvent une asymétrie d'information entre les PTF et les gouvernements. La prévisibilité de l'AB n'a toutefois pas été si mauvaise comparée à d'autres formes d'aide.
- En ce qui concerne la dilution du dialogue, il faut souligner que la structure de dialogue de la SCADD est très importante. L'équipe d'évaluation apprécie pleinement les avancées que représente la mise en place de cette structure, notamment en ce qui concerne le dialogue sur la stratégie de développement et sur les politiques sectorielles. Mais l'étude met en évidence que le dialogue de haut niveau sur l'utilisation discrétionnaire des fonds de l'AB s'est atténué. Les fonds de l'AB sont mis à la disposition des gouvernements pour atteindre des objectifs. Il est donc normal que les PTF de l'AB cherchent à comprendre si les fonds alloués ont été utilisés en vue de renforcer l'atteinte de ces objectifs et si les conditions sont là pour renouveler la confiance qui est à la base de l'AB.
- En ce qui concerne la stagnation de la compétitivité, un problème important est que les investissements du gouvernement n'ont pas été centrés sur les « secteurs porteurs » de l'économie, notamment l'agriculture et l'industrie, comme reconnus dans la SCADD.
- En ce qui concerne le dialogue au niveau sectoriel, l'évaluation fait effectivement une différence entre la dimension politique du dialogue (p. ex. les interférences dans la priorisation des investissements), le dialogue sur les politiques sectorielles (par ex. l'approche sectorielle dans l'E&A ou dans la Santé) et l'appui au renforcement des capacités techniques (par ex. le renforcement des capacités décentralisées).

- Il est effectivement important de nuancer les constats dans le secteur de l'eau mais il faut aussi reconnaitre que les mécanismes d'allocation prévus ne sont pas correctement appliqués partout, c'est pourquoi l'évaluation parle d'incohérence, et les appuis en termes de maitrise d'ouvrage au niveau local sont restés très faibles.
- L'équipe d'évaluation est très large. Elle contient une forte expertise burkinabè et plusieurs experts sectoriels pointus comme pour les secteurs de santé et de l'eau.
- L'enquête en ligne ne peut être considérée comme statistiquement représentative. Elle a plus une valeur illustrative. Il faut quand même souligner la diversité des répondants et le bon taux de réponse sur plusieurs questions ce qui renforce la robustesse de cette base d'information. Sa contribution qualitative est très importante, car elle fournit une appréciation standardisée et comparable sur plusieurs questions-clé. Une telle appréciation de la part d'un grand nombre de parties prenantes appartenant à différentes catégories n'aurait jamais pu avoir été obtenue par des entretiens en face à face.

2.7 Recommandations de l'évaluation

2.8 Présentation par l'équipe d'évaluation

Dr. Enzo Caputo et Monsieur Tino Smaïl ont ensuite présenté les recommandations de l'évaluation. Ces recommandations ont porté à la fois sur le recours général à l'AB, la modalité et ses variantes, le renforcement de l'approche sectorielle et le ciblage thématique des opérations.

2.9 Questions & réponses

La session a été ouverte par Monsieur Michael Pulichino (DUE) et animée par Madame Catherine Pravin (DG DEVCO/UE). Celle-ci a rappelé que les recommandations présentent des pistes qui doivent être approfondies par les parties prenantes elles-mêmes et que l'opérationnalisation des recommandations est surtout de leur ressort.

2.9.1.1 Interventions / Questions des participants

Représentante de l'Unité Evaluation de la DG DEVCO (C. Pravin)

La Représentante de la DG DEVCO a mentionné qu'une synthèse des évaluations d'appui budgétaire a été réalisée en 2014. Cette synthèse indique qu'il n'est pas possible d'acheter des réformes et que la relation de confiance autour de l'AB et la convergence d'objectifs entre partenaires sont autant de facteurs de succès pour le recours à cette modalité.

Elle a également souligné quelques caractéristiques des évaluations d'appui budgétaire. En particulier, au niveau du processus d'évaluation, elle a souligné le rôle joué par le Comité de suivi aussi bien en termes de mise en œuvre de l'étude que de suivi des recommandations qui en découlent. Elle a également mis en évidence que ces études reposent largement sur des sources secondaires d'information et de données et que l'existence au préalable d'études ou d'évaluations sur les politiques publiques est cruciale.

Représentant du MEF/ DGESS (P. Zané)

Le Représentant du MEF a rappelé que, sous le CSLP, un constat de redondance entres les différentes instances de dialogue en place avait amené les partenaires à unifier les cadres de dialogue du CGAB et du CSLP. Il a aussi indiqué que le dispositif de la SCADD inclut une instance de haut niveau à travers le dialogue Troïka. Selon lui, cette dernière instance pourrait traiter des questions prioritaires de l'AB.

Il a par ailleurs suggéré de fusionner les recommandations R9 et R12 pour rationaliser la liste.

Représentant du STN SCADD (A. Sawadogo)

Le Représentant du STN SCADD a aussi mis en garde contre le risque de bicéphalisme que l'on observait déjà sous le CLSP avec le cadre de dialogue spécifique du CGAB. La question est de savoir comment créer une instance de haut niveau pour discuter spécifiquement de l'AB sans sortir du cadre de suivi de la SCADD.

Représentante du STN SCADD (F. Bako Traore)

La Représentante du STN SCADD a aussi mis en garde contre le risque d'un retour en arrière si un nouveau cadre de dialogue devait être défini.

Sociologue/chercheur au Laboratoire Citoyenneté (J. Remy)

Le chercheur au Laboratoire Citoyenneté a réagi sur la recommandation R12 et a fait un plaidoyer pour le financement de la recherche sur les questions de genre. Il a souligné l'importance d'étudier les structures anthropologiques des sociétés locales pour comprendre plus largement les questions relatives à l'égalité des sexes.

Représentante du Réseau Burkinabè de Suivi et d'Evaluation – RéBuSE (A. L. Ouando)

La Représentante du RéBuSE s'est interrogée sur la nature conjointe de l'évaluation. Elle a également indiqué que l'absence d'un chapitre spécifique à l'équité de genre remet en question la bonne prise en compte de cette problématique dans l'évaluation. Elle a aussi mis en évidence le rôle éventuellement négatif qu'aurait pu jouer la multiplicité des procédures des PTF. Enfin, elle a rappelé l'importance du suivi et de l'évaluation dans les politiques publiques et a plaidé pour une meilleure institutionnalisation de ces questions au Burkina Faso.

Ministre de la Santé (S. Ouédraogo)

Monsieur le Ministre a réagi sur la recommandation relative au dialogue de haut niveau et a suggéré de renforcer les cadres existants pour éviter la multiplicité des rencontres. Il a également demandé des clarifications sur le processus d'évaluation et la participation des parties prenantes.

Représentant du Conseil Economique et Social (B. KAMBOU)

Le Représentant du Conseil Economique et Social a souligné l'importance de mieux prendre en compte les priorités nationales qui ne sont pas toujours en ligne avec ceux des PTF. Il a suggéré l'inclusion d'une recommandation sur la nécessité que les PTF soient eux-mêmes évalués.

Représentant du Ministère de la Promotion de la Femme et du Genre / DGESS (R. Tassembedo)

Le Représentant du MPFG a apprécié positivement les résultats de l'évaluation et a souligné que le genre et les questions d'équité sont des facteurs clés de développement. Il partage les recommandations sur l'importance d'identifier des indicateurs pour mieux suivre les efforts et les résultats dans ces domaines.

Représentante de la DG DEVCO de la Commission européenne (C. Pravin)

La Représentante de la DG DEVCO a insisté sur le caractère conjoint de l'évaluation ainsi que sur l'indépendance de l'évaluation. Elle a souligné la distinction entre les services opérationnels de l'UE et la structure indépendante d'évaluation qui existe au sein de la DG DEVCO. Elle a aussi souligné l'importance de l'évaluation pour à la fois rendre compte des résultats obtenus par l'AB (et des facteurs explicatifs des résultats obtenus) auprès des instances européennes et des contribuables européens et améliorer les futures opérations d'AB.

Représentant de la Délégation de l'Union européenne (M. Pulichino)

Le Représentant de la DUE a aussi mis en exergue l'indépendance des évaluateurs et a souligné qu'il est important que toutes les parties prenantes au Burkina Faso continuent à discuter des résultats de l'évaluation et s'attèlent à opérationnaliser les recommandations de l'étude.

2.9.1.2 Réponses de l'équipe

Dr. Enzo Caputo et Monsieur Tino Smaïl ont réagi aux différents points soulevés par les participants. En particulier, ils ont souligné que :

• En ce qui concerne le dialogue de haut niveau lié à l'AB (R4): L'AB est une modalité particulière et souvent préférée par les gouvernements. Mais l'octroi d'AB doit être accompagné d'une vérification de son efficacité et du respect de l'exécution par rapport aux objectifs préalablement établis. Au niveau de la SCADD, on a maintenant tous les instruments pour apprécier la mise en œuvre de la stratégie générale et des politiques sectorielles établies. Au niveau des AB, il ne faut pas dupliquer le dialogue de la SCADD, mais il faut un processus spécifique de dialogue pour vérifier si et dans quelle mesure les résultats atteints correspondent aux accords de l'AB et si, et dans quelle mesure, l'AB peut continuer tel quel, ou nécessite des mesures d'accompagnement spécifiques, ou d'une révision, ou même d'une suspension. L'AB est une modalité d'aide qui se base sur un rapport profond de confiance entre les parties. Par le déboursement de fonds fongibles

dans les caisses du Trésor public, les PTF permettent au Gouvernement une utilisation discrétionnaire de ces fonds contrairement à d'autres formes d'aide. C'est pourquoi les gouvernements préfèrent généralement cette forme d'aide. Mais il faut quelque part une instance de haut niveau pour la vérification périodique de la convergence d'objectifs qui est à la base de cet accord.

- Les questions relatives au genre ont reçu une grande attention dans l'évaluation. L'équipe a fait un choix méthodologique pour les traiter de façon transversale dans l'étude. Il est effectivement important de bien comprendre la réalité locale. Les appuis doivent prendre en compte les cadres conceptuels définis au niveau international – cf. les objectifs de développement durables - tout en adaptant ces cadres aux spécificités locales.
- En plus d'entretiens individuels, plusieurs échanges ont été organisés entre l'équipe d'évaluation et les différentes parties prenantes tout au long du processus, notamment pendant la phase de démarrage mais aussi après la phase documentaire et pendant la mission principale. Le processus a été très largement participatif.
- « L'évaluation des PTF » fait partie de ce type d'étude et beaucoup d'observations, souvent « critiques », dans le rapport les concernent. D'autre part, les équipes d'évaluation ne sont pas la voix des PTF mais bien des équipes d'experts indépendants, dont font aussi partie, dans le cas présent, des experts burkinabés de haut niveau. Enfin, les gouvernements sont en droit de douter de l'indépendance de ces évaluateurs. Ils sont donc en droit de mettre en place leurs propres évaluations de l'action des PTF.

2.10 Clôture

La clôture du séminaire a été assurée par Dr. Dietrich F. R. Pohl, Ambassadeur de l'Allemagne, et Dr. Smaïla Ouedraogo, Ministre de la Santé. Ils ont tous les deux soulignés l'importance de l'évaluation et des thèmes associés à l'AB au Burkina Faso.

L'Ambassadeur de l'Allemagne s'est réjoui du processus participatif de cette étude et a mis en évidence trois points généraux :

- Le renforcement de la coordination entre PTF est à mettre au crédit de l'introduction de l'AB. De vraies avancées ont eu lieu avec, dans un premier temps, la création d'un cadre de coordination pour les PTF directement concernés par l'AB et, dans un deuxième temps, dans le contexte de la SCADD, la création d'un cadre étendu à tous les PTF.
- L'expérience de l'AB au niveau national et l'amélioration du dialogue entre le GdB et les PTF a permis d'acquérir des connaissances importantes sur les défis caractérisant les différents secteurs. Ces connaissances ont permis d'améliorer la qualité des engagements existants et des projets au niveau des régions et des communes.
- L'AB a un caractère politique. Ce type de coopération présuppose une très grande confiance entre les partenaires. Lorsqu'un pays est marqué par des changements ou des instabilités politiques, l'AB est particulièrement exposé à des risques, notamment fiduciaires, et à des défis majeurs en termes de gestion des finances publiques.

En outre, il a souligné qu'il est peut-être trop tôt pour définir précisément les perspectives de l'AB dans le pays mais les résultats de cette évaluation influenceront certainement les appuis futurs.

Le Ministre de la Santé a souligné l'importance de la pratique de l'évaluation et la volonté du gouvernement de développer une culture de l'évaluation à tous les niveaux. Parmi les 14 recommandations de l'étude, il en a identifié trois qui ont particulièrement retenu son attention :

- la recommandation sur la poursuite de l'AB qui correspond à l'importance accordée au gouvernement à cette modalité ;
- le renforcement du dialogue, sans quoi rien de solide ne pourra se construire;
- le renforcement des capacités, en particulier au niveau des ressources humaines qui représente un des grands défis du pays.

Enfin, l'Ambassadeur de l'Allemagne et le Ministre de la Santé ont tous deux chaleureusement remercié l'équipe d'évaluation pour le travail fourni ainsi que les participants pour leur attention et leurs contributions tout au long du séminaire.

2.11 Liste des participants au séminaire

Nom	Prénom	Organisation	Fonction/ Unité
ALASSOUN	Sori	MEA	SG
ALPHA	Arlène	CIRAD	Chargée de programmes
BADO	Debie	MATDSI	Directeur
BADO	François de Paul	Ambassade Etats-Unis	Chargé de programme
BAKO	Jonas	DUE	Chargé de programme
BAKO TRAORE	Fatoumata	STN SCADD	Chef de département
BAMA	Fidèle	MEF / DGEP	DG
BAMOGO	Souleymane	DGEP	Chef de service de l'analyse politique
BANCE	Rodolphe	CAP Développement	Président
BARBE	Thierry	DUE	Chef de coopération
BARRO	Seydou	MdS	Région Centre Ouest
BARRO	Seydou	MEF	Agent comptable du Trésor
BASSINGA	Adama	DGCOOP	Chargé de programme
BATTIMO	Antoine	Le Pays	Journaliste
BATUMUBWIRA	Antoinette	BAD	Représentante Résidente
BONKOUNGOU	Ousmane	MEA	Directeur Régional de l'Est
BORO	Toro	MEA	Directeur
CALLEWAERT	Bart	DUE	Chargé de programmes
CAPUTO	Enzo	Indépendant	Consultant en évaluation
CASTERAN	Marc	DUE	Chargé de programmes
COMPAORE	Abdoul	DGCOOP	Chargé de programme
COULIBALY	Ben Adama	UE	Attaché de presse
COULIBALY	Siaka	CD CAP	Directeur
DECRAENE	Paul-Antoine	France	Attaché de coopération gouvernance
DELMA	S. Benoît	CEDRES	Assistant
DIE	Yacouba	MEF	Directeur par intérim
DIOP	Mariam	ВМ	Economiste senior
DIPAMA	S. Sylvain	MdS	Directeur général
FAVERO	Georgia	DUE	Chef section INFRA
GOUBA	Alfred	MATDSI	SE
GUIRA	Mamdou	ARCOP	Secrétaire permanent
HEBIE	Amadou	DUE	Chargé de programmes
HEMA	Maria	Sidwaya	Journaliste
IBRIGA	Luc Marius	ASCE	Contrôleur général
JOSEPH	Anne	DUE	Macro-économiste
KABORE	Elie	Journal l'Economiste	Journaliste
KAMBAO	Bernabé	CES	Chef de département
KANAZOE	Saidou	Agence de l'eau	Directeur général
KARGOUGOU	R.L. Jean-Claude	MdS	Secrétaire général
LAMIEN - OUANDO	Adiza	RéBuSE	Représentante

Nom	Prénom	Organisation	Fonction/ Unité
LAMY	Jean	DUE	Chef de délégation
LANITIS	Johanna	Suisse	Attachée diplomatique
LE LOSQ	Françoise	DUE	Chargé de programmes
MEDA	Clément	MdS	DR Hauts Bassins
MEYER	Jörg	Allemagne	Chef de coopération
MILLOGO	Adama	DUE	Chargé de programmes
NIGNAN	Yongo	SPONG	Représentant du coordonnateur
NIKIEMA	Justin	MEF	Secrétaire général
OUATTARA / SERE	Hézita	MEF / DGEP	Chargée d'études
OUEDRAOGO	Mahamady	Free Afrik	Chargé de programme
OUEDRAOGO	Idrissa	CEDRES	Directeur exécutif
OUEDRAOGO	Mariam	MEF	Chargé de programme
OUEDRAOGO	Lionel	MdS	DR centre
OUEDRAOGO	Boukary	Université Ouaga	Maître-Assistant CAMES
OUEDRAOGO	Ousmane	MEA	Directeur
OUEDRAOGO	Abdoulaye	Danemark	Macro-économiste
OUEDRAOGO	Lassane	AMBF	Secrétaire exécutif
PEIGNE	Alain	DUE	Chargé de programmes
PRAVIN	Catherine	UE / DG DEVCO	Cheffe d'Unité adjointe
PULICHINO	Michael	DUE	Chef de section
REMY	Julien	Laboratoire citoyenneté	Chercheur
SANON	Maïmouna	DUE	Chargée de programmes
SAWADOGO	Aboubacar	STN SCADD	Chargé d'études
SEBRE	Dramane	DUE	Chargé de programmes
SEDEGO	Fanta	DUE	Chargé de programme
SIRI	Alain	CAPES & BAD	Economiste et Consultant pour la BAD
SMAIL	Tino	Particip GmbH	Consultant en évaluation
TAPSOBA	Adama	DGRE	Chargé de suivi-évaluation
TASSEMBEDO	René	MFSNF	Economiste
THIENON	Jean Michel B.	Sidwaya	Journaliste
THIOMBIANO	Nazaire	MEF	DG COOP pi
TRAORE	Seydou	Patronat	Représentant du président
TRAORE	Boukari	ST-Troika	Directeur
TRAORE	Noumoutié Herbert	Cour des Comptes	Premier président
WETTA	Claude	REN-LAC	Secrétaire Exécutif
ZANE	Philippe	MEF	Directeur de service
ZONGO	Lambert	MEF	Directeur
ZOUANGA	Boukare	MEF	Directeur de la Dette Publique
ZOUNDI	Marie	ESSOR	Chargée de programme
ZULLI	Remo	Italie	Chargé de programme

3 Compte rendu du séminaire à Bruxelles

3.1 Introduction

Ce compte rendu porte sur le séminaire qui a eu lieu à Bruxelles le 4 mai 2016. Au cours de ce séminaire, les résultats de deux évaluations d'appui budgétaire (Burkina Faso et Sierra Leone) ont été présentés ensemble avec pour objectif d'échanger des expériences et d'identifier les points communs et différences possibles entre les deux cas d'étude. Ce compte rendu se concentre sur l'évaluation de l'appui budgétaire au Burkina Faso, sans pour autant négliger les points d'intérêt général abordés dans les interventions couvrant aussi l'évaluation de l'appui budgétaire en Sierra Leone.

Le séminaire a été ouvert et présidé par Philippe Loop, Chef de l'Unité Evaluation de DEVCO. Quatre panelistes sont intervenus au cours du séminaire :

- Enzo Caputo, Chef d'Equipe pour l'évaluation au Burkina Faso ;
- Andrew Lawson, Chef d'Equipe pour l'évaluation en Sierra Leone ;
- Yacouba Die, Directeur par intérim du Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, Burkina Faso;
- Edmund Koroma, Secrétaire aux finances (« Financial Secretary ») au Ministère de l'Economie, des Finances et du Développement, Sierra Leone.

Didier Verse, Chef de section Afrique de l'Ouest à la DG DEVCO (UE), a fait, au nom de la DG DEVCO, des observations sur l'évolution de l'Appui Budgétaire et des défis qui se présentent dans le contexte actuel.

Le séminaire a été organisé autour de quatre parties :

- Partie 1 : Présentation introductive ;
- Partie 2 : Présentation et discussion sur les constats et conclusions des évaluations ;
- Partie 3 : Présentation et discussion sur les recommandations de des évaluations ;
- Partie 4 : Clôture.

3.2 Ouverture du séminaire

Philippe Loop a ouvert le séminaire en présentant les panélistes. Il a expliqué la méthodologie particulière utilisée par les deux évaluations d'appui budgétaire qui se base sur l'approche en trois étapes développée au niveau du réseau Evaluation de l'OCDE/DAC. Il a souligné le fait qu'à ce jour, cette méthodologie a déjà été utilisée pour 11 évaluations d'appui budgétaire et est en cours d'application au Ghana, au Paraguay et au Pérou (à venir).

Par ailleurs, l'évaluation au Burkina Faso est la première évaluation de ce type à être gérée directement par la Délégation de l'Union européenne, en coordination avec les représentants des neuf PTF fournisseurs d'AB dans le pays. Elle est perçue comme une opportunité pour apprendre davantage sur l'AB dans un pays où cette modalité d'aide a une longue histoire.

3.3 Constats et conclusions

Enzo Caputo et *Andrew Lawson* ont présenté les résultats des évaluations. La présentation de M. Caputo sur le cas du Burkina Faso a été structurée autour des points suivants :

- La pertinence et la conception de l'AB;
- Les effets directs ;
- Les effets induits (institutions, politiques et services publics);
- Les résultats de développement ;
- Synthèse et Conclusions.

Interventions des participants

La présentation a été suivie par une série d'échanges avec les participants.

Intervention d'un représentant d'ECORYS: L'évaluation a montré que le dialogue sur les politiques a été complètement aligné sur la stratégie nationale (à partir de 2010) et que néanmoins la qualité de ce dialogue a diminué significativement. En parallèle, le volume de l'AB a baissé considérablement aussi. Comment expliquez-vous ce paradoxe et est-ce que cela a déjà été observé dans d'autres pays ?

Intervention d'un ancien membre de l'Unité d'évaluation de la DG DEVCO : L'évaluation confirme des tendances qu'on a déjà identifiées dans d'autres études concernant la stabilité macroéconomique, les dépenses sociales ou encore les avancements quantitatifs opposés aux déficits qualitatifs. Elle souligne que la vraie faiblesse est le dialogue politique et sur les politiques, tant du côté du gouvernement que du côté des PTF. Comment peut-on contribuer à une amélioration du dialogue ? Comment peut-on défendre l'AB vis-à-vis des décideurs et des citoyens européens ?

Intervention d'une représentante de la section des droits de l'homme à la DG DEVCO: Les droits de l'homme et en particulier l'équité de genre sont absents de l'évaluation. Une approche basée sur les droits de l'homme est cependant très importante et présente dans d'autres formes d'aide. Quelles sont les raisons de cette absence et quelles sont les capacités de l'AB de promouvoir la bonne gouvernance?

Intervention d'un représentant de l'Unité d'évaluation de la DG DEVCO : Quels sont les effets inattendus de l'AB ?

Interventions des représentants des équipes d'évaluation

Enzo Caputo: En ce qui concerne le dialogue après 2010, il existe en effet un paradoxe. Le dialogue dans le cadre de la SCADD correspond à un très fort alignement entre les appuis des PTF et les politiques du gouvernement. Toutefois, le problème vient du fait que le dialogue de haut niveau relatif à l'AB n'a plus eu d'instance particulière après cette date: le dialogue est désormais centré sur la stratégie du gouvernement et n'aborde plus les implications des résultats atteints par rapport au financement de l'AB. L'AB, par sa nature, est basé sur la convergence d'objectifs et la confiance entre partenaires; il offre des opportunités sans dicter des chemins spécifiques à suivre strictement. Dans ce sens, le dialogue sert à vérifier la confiance entre partenaires, à identifier les points forts et les points faibles et éventuellement à prendre des décisions en conséquence. Or, la dilution de ce dialogue et le déclin de l'AB sont liés entre eux, et l'érosion de la crédibilité du dialogue joue sur la confiance et ainsi finalement sur la volonté des PTF à continuer l'AB. Ce même paradoxe a été observé en Ouganda, où il y avait un dialogue très formel et bien structuré, mais vidé de contenu.

L'évaluation a été très claire sur la problématique du genre : l'AB n'a rien fait, ou presque, pour faire avancer l'équité de genre. L'équipe n'a pas trouvé d'éléments de preuve soutenant que des efforts substantiels allant dans ce sens ont été menés ni au niveau du dialogue ni au niveau des mesures d'accompagnement. L'importance de cette faiblesse a été soulignée. Une amélioration de l'équité de genre aurait un impact très important sur le grand problème burkinabè que constitue la croissance démographique.

Andrew Lawson: La bonne gouvernance et les valeurs fondamentales ne devraient pas être des éléments centraux de l'AB. L'AB n'a pas contribué à une croissance de la responsabilité démocratique et le fait de mettre trop fortement l'accent sur la bonne gouvernance peut avoir des effets non désirés, car il s'agit d'un sujet avec un potentiel de conflit assez élevé qui pourrait

interférer avec d'autres objectifs de l'AB. L'expérience du passé a montré que l'amélioration en termes de gouvernance vient essentiellement de l'amélioration du milieu institutionnel et non pas d'une augmentation des conditionnalités dans le cadre de l'AB.

Andrew Lawson: En termes d'effets inattendus, l'AB a potentiellement l'effet de se substituer au revenu intérieur. En principe, le gouvernement pourrait réduire sa propre création de recettes, par ex. à travers une réduction d'impôts, et utiliser l'AB pour compenser cette réduction. C'est notamment une crainte des acteurs de l'aide au développement et des citoyens en Europe. Mais l'analyse montre au contraire une corrélation positive (et pas négative) entre l'AB et les revenus domestiques. En général, les gouvernements en Afrique cherchent à maximiser leurs budgets. Mais nous ne pouvons pas définitivement prouver cette corrélation (quel que soit sa nature) et les soucis exprimés par les parties prenantes en Europe sont justifiés. Il faudrait donc trouver des moyens pour mieux surveiller les relations entre la fourniture d'AB et la mobilisation des revenus domestiques. Une bonne idée serait de décaisser un Euro à travers l'AB pour chaque Euro qui a été encaissé à travers la mobilisation du revenu intérieur.

3.4 Recommandations

Enzo Caputo et Andrew Lawson ont ensuite présenté les recommandations des évaluations. En ce qui concerne le Burkina Faso, ces recommandations ont d'abord porté sur le recours général à l'AB, l'appréciation du niveau de convergence d'intérêts entre partenaires et le choix des modalités spécifiques d'AB et des variantes possibles. Les recommandations ont ensuite couvert le renforcement de l'approche sectorielle et le ciblage thématique des opérations.

Réactions du gouvernement du Burkina Faso et de la Commission européenne

Monsieur Yacouba Die (Gouvernement du Burkina Faso) a présenté les positions du gouvernement du Burkina Faso sur les conclusions et recommandations de l'évaluation. L'étude a été importante pour le pays pour établir l'état de lieux de la mise en œuvre de l'AB pendant la période évaluée, pour apprécier l'impact des AB sur les politiques nationales et sectorielles ainsi que leur mise en œuvre, pour apprécier l'efficacité du dispositif de gestion et finalement pour attirer l'attention du gouvernement et des PTF sur une série de questions importantes. Ajouter à cela, c'est un puissant instrument de plaidoyer du gouvernement dans le contexte actuel particulièrement difficile et les recommandations vont servir à améliorer la qualité de la mise en œuvre de l'AB au Burkina Faso. En ce qui concerne les recommandations, il faut souligner que le gouvernement du Burkina Faso a une préférence pour l'ABG par rapport à l'ABS car cette modalité renforce davantage l'autonomie du gouvernement. Pour renforcer le dialogue, il serait préférable de ne pas créer de nouvelles structures, mais au contraire améliorer les cadres déjà existants par la relance et le renforcement du dialogue de haut niveau dans le cadre du CGAB. Le contexte de mise en œuvre des recommandations est actuellement très difficile, le pays se trouvant en phase de post-insurrection et de post-transition. Néanmoins, le dispositif du CGAB représente le cadre naturel pour mettre en œuvre ces recommandations qui sont par ailleurs déjà inscrites dans l'ordre du jour de la prochaine rencontre du suivi du CGAB.

Monsieur Didier Verse (DG DEVCO / UE) a commenté l'évaluation du point de vue de la Commission européenne en soulignant que l'étude arrive au bon moment car elle permettra d'alimenter la reformulation des programmes et des stratégies dans le cadre du 11ème FED. Il n'y a pas de grandes surprises au niveau des constats et des conclusions. Vers la fin de la période d'évaluation, une nouvelle « architecture » de l'AB a été mise en place par l'UE et celle-ci est déjà basée sur certaines des faiblesses et des qualités identifiées dans l'étude spécifique au Burkina Faso. L'évaluation a permis de confirmer les positions de la Commission de l'UE sur le recours à la nouvelle modalité « State Building Contract » (SBC) au Burkina Faso. Ajouté à cela, il faut souligner que les reformes techniques de la GFP doivent être accompagnées par un renforcement des capacités institutionnelles, c'est-à-dire par un renforcement plus général de la bonne gouvernance. Le dialogue sur la qualité des finances publiques doit également avoir lieu dans le cadre de l'ABS. Il est clair qu'il y a actuellement une faiblesse de la dépense publique au Burkina Faso qui sera prise en compte dans les prochains AB. Il faut aussi souligner que le dialogue et l'engagement politiques sont importants et permettent l'alignement de l'AB sur les politiques du gouvernement : pour cela il faut une volonté politique des Etats bénéficiaires. Dans le cadre d'un tel dialogue, il faut traiter tous les sujets, tels que la croissance démographique ou des questions liées à la jeunesse qui sont importantes dans les agendas des gouvernements en Afrique. En ce qui concerne l'impact sur la réduction de la pauvreté, cette discussion ne concerne pas exclusivement l'AB, mais il s'agit plutôt d'une question qui doit être posée pour chaque forme d'aide extérieure. Finalement, il faut constater que, depuis la période évaluée, l'Europe a changé et que le regard des politiciens et citoyens sur l'aide au développement et l'AB en particulier est différent. On peut aborder les nouveaux défis (par ex. migration irrégulière, sécurité) à travers l'aide au développement et en particulier à travers l'AB.

Autres interventions

Un nouveau tour d'interventions a eu lieu. Ces interventions ont notamment couvert deux sujets : i) le renforcement des capacités, comme un engagement stratégique coordonné par le gouvernement et appuyé de manière systémique par les AB ; et ii) la nécessité de relancer, en Europe, le débat avec les décideurs et l'opinion publique sur l'importance et l'efficacité de l'AB en tant qu'instrument durable de coopération.

3.5 Clôture

La clôture du séminaire a été assurée par M. Philippe Loop. Il a rappelé que les évaluations ont montré que l'AB représente une modalité d'aide très importante pour laquelle la convergence des positions entre partenaires est primordiale. Il a aussi souligné que les évaluations ont confirmé qu'il n'est pas possible « d'acheter » des réformes et qu'il est seulement possible d'accompagner celles qui bénéficient déjà d'un soutien politique réel dans le pays partenaire. Il a enfin remercié les participants et les panélistes pour leur attention et leurs contributions tout au long du séminaire.

3.6 Liste des participants au séminaire

Affolter Timothée Confédération Suisse Bayala Blanchard Ambassade du Burkina Faso - Bruxelles Beziz Pierre European Commission - DEVCO Björk Jenny Sida Bordallo Alvaro EEAS Borovac Nina Ministry of Foreign and European Affairs of Republic of Croatia Caputo Enzo Particip Costandache Adrian European Commission - DEVCO De Kemp Antonie IOB, Netherlands Ministry of Foreign Affairs De Peretti Corinne AFD De Souza Nadine European Commission - DEVCO Deffobis Briac European Commission - DEVCO Die Yacouba GdB/ MEF - DSPF Djugeli Sofia Linpico Feige Thomas European Commission - DEVCO A4 Froidure Philippe European Court of Auditors Gonzalez Amparo EU Delegation - Freetown
Beziz Pierre European Commission - DEVCO Björk Jenny Sida Bordallo Alvaro EEAS Borovac Nina Ministry of Foreign and European Affairs of Republic of Croatia Caputo Enzo Particip Costandache Adrian European Commission - DEVCO De Kemp Antonie IOB, Netherlands Ministry of Foreign Affairs De Peretti Corinne AFD De Souza Nadine European Commission - DEVCO Deffobis Briac European Commission - DEVCO Die Yacouba GdB/ MEF - DSPF Djugeli Sofia Linpico Feige Thomas European Commission - DEVCO A4 Froidure Philippe European Court of Auditors
Björk Jenny Sida Bordallo Alvaro EEAS Borovac Nina Ministry of Foreign and European Affairs of Republic of Croatia Caputo Enzo Particip Costandache Adrian European Commission - DEVCO De Kemp Antonie IOB, Netherlands Ministry of Foreign Affairs De Peretti Corinne AFD De Souza Nadine European Commission - DEVCO Deffobis Briac European Commission - DEVCO Die Yacouba GdB/ MEF - DSPF Djugeli Sofia Linpico Feige Thomas European Commission - DEVCO A4 Froidure Philippe European Court of Auditors
Bordallo Alvaro EEAS Borovac Nina Ministry of Foreign and European Affairs of Republic of Croatia Caputo Enzo Particip Costandache Adrian European Commission - DEVCO De Kemp Antonie IOB, Netherlands Ministry of Foreign Affairs De Peretti Corinne AFD De Souza Nadine European Commission - DEVCO Deffobis Briac European Commission - DEVCO Die Yacouba GdB/ MEF - DSPF Djugeli Sofia Linpico Feige Thomas European Commission - DEVCO A4 Froidure Philippe European Court of Auditors
Borovac Nina Ministry of Foreign and European Affairs of Republic of Croatia Caputo Enzo Particip Costandache Adrian European Commission - DEVCO De Kemp Antonie IOB, Netherlands Ministry of Foreign Affairs De Peretti Corinne AFD De Souza Nadine European Commission - DEVCO Deffobis Briac European Commission - DEVCO Die Yacouba GdB/ MEF - DSPF Djugeli Sofia Linpico Feige Thomas European Commission - DEVCO A4 Froidure Philippe European Court of Auditors
Caputo Enzo Particip Costandache Adrian European Commission - DEVCO De Kemp Antonie IOB, Netherlands Ministry of Foreign Affairs De Peretti Corinne AFD De Souza Nadine European Commission - DEVCO Deffobis Briac European Commission - DEVCO Die Yacouba GdB/ MEF - DSPF Djugeli Sofia Linpico Feige Thomas European Commission - DEVCO A4 Froidure Philippe European Court of Auditors
Costandache Adrian European Commission - DEVCO De Kemp Antonie IOB, Netherlands Ministry of Foreign Affairs De Peretti Corinne AFD De Souza Nadine European Commission - DEVCO Deffobis Briac European Commission - DEVCO Die Yacouba GdB/ MEF - DSPF Djugeli Sofia Linpico Feige Thomas European Commission - DEVCO A4 Froidure Philippe European Court of Auditors
De Kemp Antonie IOB, Netherlands Ministry of Foreign Affairs De Peretti Corinne AFD De Souza Nadine European Commission - DEVCO Deffobis Briac European Commission - DEVCO Die Yacouba GdB/ MEF - DSPF Djugeli Sofia Linpico Feige Thomas European Commission - DEVCO A4 Froidure Philippe European Court of Auditors
De Peretti Corinne AFD De Souza Nadine European Commission - DEVCO Deffobis Briac European Commission - DEVCO Die Yacouba GdB/ MEF - DSPF Djugeli Sofia Linpico Feige Thomas European Commission - DEVCO A4 Froidure Philippe European Court of Auditors
De SouzaNadineEuropean Commission - DEVCODeffobisBriacEuropean Commission - DEVCODieYacoubaGdB/ MEF - DSPFDjugeliSofiaLinpicoFeigeThomasEuropean Commission - DEVCO A4FroidurePhilippeEuropean Court of Auditors
DeffobisBriacEuropean Commission - DEVCODieYacoubaGdB/ MEF - DSPFDjugeliSofiaLinpicoFeigeThomasEuropean Commission - DEVCO A4FroidurePhilippeEuropean Court of Auditors
DieYacoubaGdB/ MEF - DSPFDjugeliSofiaLinpicoFeigeThomasEuropean Commission - DEVCO A4FroidurePhilippeEuropean Court of Auditors
DjugeliSofiaLinpicoFeigeThomasEuropean Commission - DEVCO A4FroidurePhilippeEuropean Court of Auditors
Feige Thomas European Commission - DEVCO A4 Froidure Philippe European Court of Auditors
Froidure Philippe European Court of Auditors
Gonzalez Amparo EU Delegation - Freetown
Harrington James Department of Foreign Affairs and Trade
Jensen Anton European Commission
Joseph Anne Délégation de l'UE – Ouagadougou
Kere Dieudonne Ambassade du Burkina Faso - Bruxelles
Klucka Michal Permanent Representation of the Czech Republic to the EU
Kopp Ferdinand EEAS
Koroma Edmund Ministry of Finance Sierra Leone
Kovacs Peter European Commission
Krahl Peter BMZ
Lamien Bagnenou ACP Secretariat
Lawson Andrew Fiscus
Lieckefett Michael Particip
Lindqvist Torben Ministry of Foreign Affairs of Denmark
Loop Philippe European Commission - DEVCO
Lovasz Juergen Former European Commission - DEVCO
Mayrhofer Jan Oxfam International EU
Muratori Lodovico European Commission - DEVCO
Musillo Benedetta European Commission - DEVCO
Ouedraogo Mariam GdB/ MEF - DSPF
Palmer Tim UK Department for International Developme
Parera-Nicolau Antonia European Commission - DEVCO
Pravin Catherine European Commission - DEVCO
Quinzler Veronika KFW

Nom	Prénom	Organisation
Raimondi	Francesca	EEAS
Rammoneng	Motooa Emmanuel	ACP Secretariat
Ruiz	Rosario	European Commission - DEVCO
Tondel	Fabien	ECDPM
Trejbal	Jindrich	Permanent Representation of the Czech Republic to the EU
Vaillant	Charlotte	Particip
Van der Linde	Martin	Ecorys
Van Praet	Stephan	EU Delegation - Freetown
Vanden Broeke	Simon	European Commission - DEVCO
Verse	Didier	European Commission - DEVCO
Wolsey	Jonathan	Ecorys

Appendice : Présentation utilisée pour le séminaire de dissémination



Evaluation de l'appui budgétaire au Burkina Faso (2009-2014)

Séminaire de dissémination

Bruxelles, 4 Mai 2016

Structure de la présentation



Introduction

Partie I: Constats et Conclusions

Pertinence de l'AB

Effets directs

Effets induits (institutions, politiques et services publics)

Résultats de développement

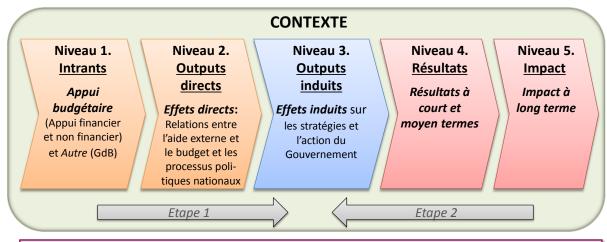
Synthèse

Partie II: Recommandations



Introduction

Cinq « niveaux » et trois « étapes » d'analyse



Une évaluation en trois « étapes »

- Importance des facteurs de contexte qui interagissent avec l'AB (impossible d'identifier l'influence directe de l'AB sur les résultats de développement).
- Contribution de l'AB à l'amélioration des politiques et de leur mise en œuvre (Etape 1);
- Résultats acquis et facteurs de causalité, notamment le rôle des politiques mises en œuvre (Etape 2).
- ➤ Une synthèse pour identifier la contribution de l'AB aux résultats observés à travers les politiques appuyées (Etape 3).

Outils de collecte de données



Question d'évaluation \ Outil	Analyse documentaire	Entretiens semi-structurés	Visites de terrain	Focus Group	Analyse quantitative	Enquête en ligne	
QE1 – Pertinence et Conception des AB	✓	✓		✓	✓	✓	Intrants
QE2 – Opportunités créées	✓	✓			✓	✓	Effets directs
QE3 – Gestion macroéconomique et allocations budgétaires	✓	✓			✓	✓	Effets
QE4 – Gestion des finances publiques	✓	✓	✓			✓	induits
QE5 – Gouvernance & Redevabilité	✓	✓	✓	✓		✓	
QE 6 – Formulation et mise en œuvre des politiques	✓	✓	✓		✓	✓	
QE7 – Santé	✓	✓	✓		✓	✓	Résultats
QE8 – Eau et assainissement	✓	✓	✓		✓	✓	et Impact

particip

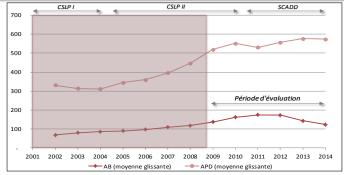
Partie I: Constats et Conclusions

La pertinence de l'AB

) particip

CONSTATS PRINCIPAUX

- AB = 3,5% du PIB et 15% de la dépense publique entre 2009 et 2011, 1,6% du PIB et 7% de la dépense publique en 2014.
- Alignement fort avec les cadres stratégiques nationaux.
- Variété d'approches des PTF mais fortes complémentarités.
- ABG continué depuis 1996: une sous-estimation du changement du contexte politicoéconomique national. *
- **Diminution des décaissements** due à une combinaison de facteurs: i) des changements d'orientations des PTF, et ii) une dégradation de la gouvernance.



* ** Points critiques, particulièrement liés au dialogue entre PTF et GdB.

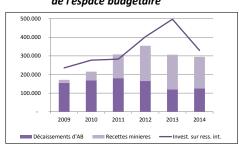
Les effets directs de l'AB



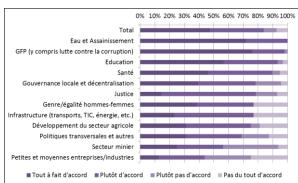
CONSTATS PRINCIPAUX

- Fonds d'AB: contribution à l'élargissement de l'espace budgétaire.
- Dialogue: importance du CGAB mais dilution du dialogue due aux changements institutionnels.**
- Mesures d'accompagnement: insuffisantes malgré des initiatives positives.
- Coordination/harmonisation améliorées entre PTF et réduction des coûts de transaction.

Contribution à l'élargissement de l'espace budgétaire



Contribution au renforcement du dialogue



Les effets induits de l'AB (1/3)



CONSTATS PRINCIPAUX

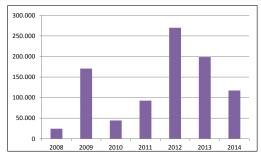
Stabilisation macroéconomique:

- Contribution cruciale de l'AB au niveau macroéconomique.
- Mais une prise en compte tardive de changements dans le contexte (patronage et affairisme dans la priorisation/exécution des investissements)***.

Allocations budgétaires et dépenses:

- **Préservation des dépenses sociales** mais hausse des dépenses liées aux « services généraux des administrations » qui pèsent sur les dépenses sectorielles.
- Crédibilité du budget écornée par des écarts entre dotations initiales et finales.
- Sous-exécution et mauvaise mise en œuvre des dépenses d'investissement.

Ecarts entre dotations initiales et dotations finales (en millions de fCFA)



Les effets induits de l'AB (2/3)



CONSTATS PRINCIPAUX

Gestion des finances publiques:

- Des progrès réels dans les réformes de la GFP.
- Faiblesses dans la programmation et la gestion des marchés publics.
- Contribution de l'AB aux réformes de la GFP mais des problèmes importants de gouvernance dans la gestion de la dépense.

Transparence et lutte contre la corruption:

- Meilleure transparence de l'info budgétaire mais efficacité des contrôles limitée.
- Lutte contre la corruption: dialogue serré de l'AB mais sans résultats importants.
- Contribution de l'AB au renforcement du cadre institutionnel, en particulier en terme de **participation de la société civile**.





Les effets induits de l'AB (3/3)

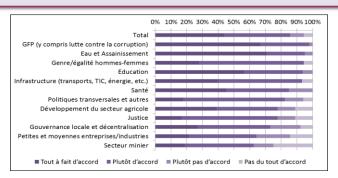


CONSTATS PRINCIPAUX

Renforcement des politiques sectorielles et amélioration des services publics

- Formulation des politiques: améliorations avérées mais faible réalisme des plans d'action.
- Services publics: augmentation de l'offre mais qualité qui pose toujours problème.
- Questions transversales: efforts insuffisants en termes d'équité de genre, renforcement société civile (GFP)
- · Effets de l'AB:
 - o ABG & ABS: contribution quantitative à la mise en œuvre des politiques.
 - ABG: contribution du dialogue mitigée.
 - o ABS: effets combinés positifs des intrants de l'ABS.

Enquête en ligne: L'AB a contribué à l'amélioration de la formulation et de la mise en œuvre des politiques

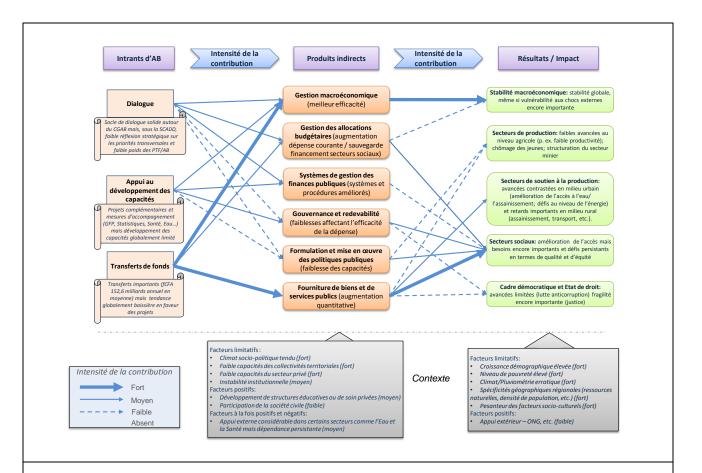


Les résultats de développement



CONSTATS PRINCIPAUX

- Santé: <u>améliorations</u> dans tous les principaux domaines (santé maternelle, nutrition et endémo-épidémies), mais <u>en deçà des attentes</u> et avec des risques de stagnation pour certaines avancées.
- E&A: résultats encourageants avec une amélioration constante des taux d'accès et l'atteinte de certains OMD (eau en milieu urbain), mais aussi persistance de défis d'ampleur (assainissement et accès en milieu rural / zones enclavées).
- Autres secteurs: progrès substantiels en termes d'accès à l'éducation (primaire), mais faiblesses persistantes dans le secondaire et la qualité reste en deçà des attentes; encore peu de résultats au niveau des bénéficiaires dans le secteur Agriculture.
- Croissance et pauvreté:
 - <u>Croissance économique soutenue, mais insuffisante</u> (croissance démographique et faiblesses structurelles: pas d'augmentation de la compétitivité dans l'agriculture dans la petite industrie de transformation).
 - Une réduction de la pauvreté limitée (1996: 5,5 millions, 55%; 2014: >7 millions, 41%).



Conclusions (1/2)



Impact global et contribution au renforcement des politiques

- C1. L'AB a eu un impact limité en termes de *croissance inclusive* (contribution positive à la SCADD, mais effets limités sur la priorisation des investissements et leur exécution).
- C2. La contribution de l'AB à la stabilisation macro-économique a été importante (augmentation des ressources fongibles et renforcement des politiques de stabilisation).
- C3. Contribution à l'amélioration des *résultats dans les secteurs sociaux* (santé, eau et éducation) principalement par la protection des dépenses sociales.
- C4. Une contribution positive au **renforcement du rôle de la société civile** (appui au suivi de la GFP et lutte contre la corruption), mais une contribution très limitée sur les questions de genre (très faible contribution aux politiques dans ce domaine).

Effets spécifiques des grands intrants de l'AB

- C5. La contribution des **fonds** de l'AB a été significative en termes de stabilité macroéconomique et (en lien avec le dialogue) en termes de dépense sociale, mais le niveau des fonds a baissé.
- C6. Le dialogue de l'ABG a été dilué et fragmenté dans le contexte de la SCADD.
- C7. Les mesures d'appui au **développement des capacités** ont été globalement de bonne qualité, mais leur priorisation a été faible.

Conclusions (2/2)



Contribution aux politiques publiques

- C11. L'AB a contribué à la réforme et au renforcement de la **GFP**, mais les effets sur l'efficacité et la transparence de la dépense publique ont été limités.
- C12. Les effets de l'AB sur l'amélioration de la gouvernance ont été limités.
- C13. La contribution de l'AB aux **secteurs économiques** a été de nature indirecte, surtout à travers la contribution à la stabilisation macroéconomique et la contribution directe potentielle a souffert de faiblesses de conception.

Contribution aux politiques et aux résultats de développement dans la Santé et l'Eau

- C14. **Santé**. L'AB a contribué à l'augmentation de l'accès aux services de santé et à l'amélioration de certains indicateurs de santé, mais a eu des effets limités sur l'efficacité de la dépense de santé.
- C15. **E&A**. L'AB a contribué à l'augmentation enregistrée dans l'accès aux points d'eau, par le biais de sa contribution à l'augmentation des allocations budgétaires du secteur et à la mise en œuvre d'une approche sectorielle.

particip

Partie II: Recommandations

Pour une utilisation optimale de l'AB (1/3)



Recommandation 1

R1. L'Appui budgétaire devra rester une modalité privilégiée.



Détails

- Moindre dépendance vis-à-vis de l'aide externe => appuis soumis aux systèmes nationaux devront rester la forme de coopération privilégiée.
- Continuer à renforcer l'appropriation et la durabilité institutionnelle.
- Possibilité de combiner les modalités d'AB entre elles et avec d'autres formes de coopération.

Recommandation 2

R2. Vérifier de façon approfondie la <u>détermination politique</u> du gouvernement et les <u>capacités</u> de l'administration à poursuivre les objectifs et les cibles convenus.



Détails

- Les ambitions et les objectifs de l'AB devront mieux correspondre à et mieux évoluer avec la « disposition politique » du GdB.
- Ils devront aussi mieux tenir compte des capacités en place.
- Cette appréciation devra être faite préalablement aux futurs appuis et pendant la mise en œuvre.

Pour une utilisation optimale de l'AB (2/3)



Recommandation 3

R3. Le choix des modalités d'AB et la recherche de complémentarité entre modalités doivent se baser sur une <u>analyse</u> <u>du contexte et des risques</u> liés à l'engagement politique du GdB.



Détails

Nécessité d'une analyse d'économie politique approfondie nécessaire pour apprécier l'engagement des parties prenantes nationales (GdB) et décider du recours à l'AB, des modalités spécifiques, de leur complémentarité et des niveaux de ciblage à retenir.

Recommandation 4

R4. Un processus spécifique de dialogue de haut niveau entre le GdB et les PTF de l'ABG est nécessaire en complément à la participation au dialogue directement lié à la SCADD.



Détails

- Si l'ABG est maintenu, les PTF devront disposer d'un dialogue spécifique et de haut niveau (réunions périodiques et ad hoc) pour traiter de grands thèmes communs.
- Dialogue spécifique complémentaire à la SCADD et la Troïka.

Pour une utilisation optimale de l'AB (3/3)



Recommandation 5

R5. Utiliser <u>l'ABS</u> pour la consolidation des approches sectorielles.



Détails

- ABS, pour aborder les questions liées aux capacités de programmation et de mise en œuvre des institutions centrales et décentralisées.
- En complément du dialogue ABG portant sur les problématiques de gestion des ressources et de bonne gouvernance.

Recommandation 6

R6. Les <u>tranches de performance</u> peuvent faciliter le dialogue sur les politiques et le suivi des processus de réforme.



Détails

- Logique de décaissement à orienter vers une approche plus directement liée au suivi des processus de réforme.
- Augmenter des appuis fournis dans le cadre de tranches de performance pour renforcer la discipline "externe".
- En complément au dialogue de haut niveau lié à l'ensemble de l'AB.

Approches sectorielles et focus thématique (1/4)



particip

Recommandation 7

R7. Aborder l'amélioration de <u>l'efficience et de l'efficacité de la dépense</u> comme un problème complexe et prioritaire de gouvernance.



Détails

Sans la négliger, regarder au-delà de la réforme de la GFP et prendre en compte les diverses facettes du problème: corruption, interférences politiques dans la programmation, faible capacité des entreprises et des administrations centrales et décentralisées.

Recommandation 8

R8. Mettre la bonne gouvernance au centre de l'AB et des appuis complémentaires.



Détails

- La bonne gouvernance au centre du dialogue de l'AB (ABG et ABS).
- Appuis complémentaires pour renforcer l'autonomie et les capacités des administrations publiques et de la société civile, y compris dans les domaines de la lutte contre la corruption et la Justice.

Approches sectorielles et focus thématique (2/4)



Recommandation 9

R9. Aborder des <u>nouveaux défis</u> thématiques et sectoriels.



Détails

- Revoir le cadre de dialogue et de performance pour mieux assurer une croissance durable et équitable et mieux couvrir: le développement de la productivité rurale et de l'emploi urbain, la croissance démographique et la bonne gouvernance.
- Mesures spécifiques sur l'équité de genre (secteurs sociaux/de production).

Recommandation 10

R10. Replacer la question du renforcement des capacités au centre et à tous les niveaux.



Détails

- Baser le cadre de performances des AB sur des objectifs et des indicateurs adaptés aux capacités et au contexte.
- Mieux identifier la demande des parties prenantes nationales et renforcer la coordination des appuis.
- Inscrire les mesures dans le contexte régional et panafricain (échanges horizontaux).

Approches sectorielles et focus thématique (3/4)



Recommandation 11

R11. Construire sur les expériences positives d'appui à la société civile et renforcer sa participation.



Détails

- Identifier et consolider les expériences positives.
- Les étendre à de nouveaux domaines (santé, décentralisation, etc.).

Recommandation 12

R12. Relancer la priorité de <u>l'égalité et de l'équité de genre</u>.



Détails

- Reconnaître l'importance du thème et son lien avec des questions générales comme la gouvernance et la réduction de la croissance démographique.
- Définir des indicateurs en mesure d'assurer un suivi rapproché des efforts dans ce domaine ainsi que des résultats.

Approches sectorielles et focus thématique (4/4)



Recommandation 13

R13. Santé. Continuer l'ABS tout en renforçant le rôle particulier (valeur ajoutée) qu'il peut jouer comme <u>lien entre problématiques sectorielles et problématiques transversales</u> liées à la mise en œuvre des politiques publiques.



Détails

Aux PTF de l'AB: i) liens avec réformes à long terme; ii) appui au MdS pour activités structurantes et réflexion stratégique; iii) liens avec ABS dans secteurs connexes.

Aux GdB: i) modernisation de l'administration publique (rétention des cadres); ii) mise en cohérence dans le contexte de la décentralisation; iii) collaboration et implication des secteurs connexes (E&A et Education).

Recommandation 14

R14. E&A. Continuer le renforcement de l'approche sectorielle à travers une combinaison d'ABS et de projets, en réduisant les <u>ambitions</u> à des objectifs plus équilibrés par rapport aux moyens mis à disposition, mais en augmentant la <u>redevabilité</u> en termes de qualité de mise en œuvre.



Détails

Aux PTF de l'AB: i) continuer à enrichir le dialogue sectoriel; ii) appuyer les acteurs performants; iii) porter l'attention sur les disparités régionales.

Aux GdB: i) renforcer la priorité donnée au secteur; ii) mieux prendre en compte la qualité et le suivi des investissements; iii) collaboration et implication des secteurs connexes (Santé et Education).